

Passé-Partout :

Un programme éducatif distinctif fort apprécié depuis plus de 30 ans.

À la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, la clientèle participant au programme n'a cessé de croître au fil des années.

Le parcours s'avère tout aussi pertinent et profitable pour les enfants qui fréquentent un milieu de garde. Il s'agit alors pour eux d'une expérience éducative complémentaire.

Passé-Partout est un parcours éducatif qui prépare TOUS LES ENFANTS à bien vivre cette transition importante vers la fréquentation scolaire à temps complet.



Vivre le parcours Passé-Partout avec son enfant :

Un geste d'engagement
et de soutien à la
réussite de son enfant!

Pour être admissible :

- Passé-Partout s'adresse aux enfants âgés de 4 ans au 30 septembre et à leurs parents résidant sur le territoire de la CSDPS (Commission scolaire des Premières-Seigneuries).
- La participation d'un des parents au volet des rencontres parents-enfants est obligatoire (même s'il s'agit d'une 2^e ou 3^e participation au programme).

Pour s'inscrire :

Dans la semaine officielle des inscriptions au début de février, se présenter à l'école primaire de votre quartier afin d'y déposer la fiche d'inscription complétée disponible sur le site Internet www.csdps.qc.ca. Apporter le certificat de naissance grand format de l'enfant, une preuve de résidence sur le territoire de la CSDPS ainsi que la carte d'assurance maladie de l'enfant.

Après cette semaine officielle des inscriptions, les écoles continuent de recevoir les demandes. Vous pouvez aussi vous présenter directement au secrétariat du programme avec les documents requis. Après la date limite d'inscription en avril, les places pourraient être limitées dans certaines écoles.

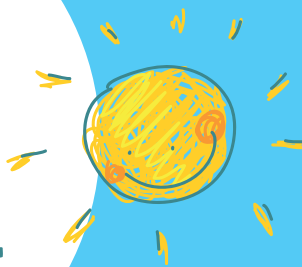
Informez-vous

418 666-4666, poste 6014



www.csdps.qc.ca/Écoles et programme/Passé-Partout

Le parcours éducatif Passé- Partout



Pour une
transition
scolaire
de qualité



Ce programme éducatif, encadré par le ministère de l'Éducation, est offert gratuitement aux enfants de 4 ans (au 30 septembre) et à leurs parents qui résident sur le territoire de la Commission scolaire.

Le parcours favorise une intégration en douceur à la vie scolaire. Votre enfant en profitera, et vous aussi.

Une clé pour La réussite scolaire!

